

<https://www.inegalites.fr/Decile>



# Décile

- Outils - Lexique -

A

Date de mise en ligne : vendredi 19 janvier 2024

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

Pour définir des déciles, on classe une population (du plus pauvre au plus riche, par exemple), puis on la divise en dix tranches d'effectifs égaux. Attention, le décile désigne la valeur qui sépare une tranche de 10 % d'une autre et non la valeur moyenne de la tranche. Par exemple, le premier décile est le niveau qui sépare la première tranche de 10 % (les 10 % les plus pauvres dans le cas des revenus) des 90 % restants.